

**Compte rendu de la rencontre du 3 septembre 2009
entre Mme FRITSCH, TPG, et la section CGT Trésor.**

Priorité affichée : la fusion au plus vite.

En charge de piloter la mise en place de la prochaine Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP ou DLU), Mme FRITSCH est installée depuis le 1^{er} septembre en tant que Trésorière Payeuse Générale des Pyrénées-Atlantiques. C'est à ce titre qu'elle a demandé à rencontrer la section CGT du Trésor.

Après avoir réfléchi à une délégation élargie, nous avons finalement décidé, avec nos camarades CGT de la DGI, que seuls des militants de la section Trésor seraient présents pour ce premier contact, tout en convenant de faire une diffusion générale du compte

rendu dès lors qu'une partie des débats concernerait la fusion, avec en particulier des informations sur les SIP et la DLU.

Nous avons toutefois indiqué à Mme FRITSCH que les 2 sections CGT développaient régulièrement une réflexion et un travail syndical convergents pour favoriser l'action des personnels; nous l'avons également informé qu'elles étaient chargées, avec les sections homologues des Landes, de l'organisation du prochain congrès national commun aux syndicats CGT des Impôts et du Trésor qui se tiendra en mai 2010 à Seignosse.

En introduction, notre délégation a réaffirmé l'**attachement de la CGT à l'intégralité de nos missions de service public** dont nous défendons le **maintien** dans le cadre **d'un réseau largement implanté** sur les territoires urbains et ruraux et avec les **emplois suffisants** pour les exercer.

Or le choix de suppressions massives d'emplois qui répond à la seule approche coût/rendement remet fortement en cause les missions. **Notre département**, en raison de paramètres particulièrement pénalisants (au travers de l'ORE au Trésor) **subit une sévère diminution de ses effectifs**, préjudiciable à l'exercice efficace des missions et aux conditions de travail.

La CGT s'oppose à la fusion DGI/CP car elle s'inscrit dans la RGPP et poursuit toujours les mêmes objectifs de suppressions d'emplois et de remise en cause des missions des 2 directions.

La suite de la conversation a porté sur plusieurs sujets traités au fil de l'eau (groupés par thèmes ci-après) qui feront l'actualité des services dans les mois qui viennent.

A noter qu'au stade de cette rencontre informelle, la délégation a simplement pris acte de projets annoncés sur le moment et qui demanderont à être discutés, documents à l'appui, au sein des instances de consultation prévus à cet effet (CTP, CHS notamment).

Toutefois une démarche plus revendicative a concerné des mesures déjà détaillées (ex : SIP d'Orthez).

Accueil fiscal de proximité et réseau des trésoreries.

Tout en revendiquant des missions de pleine compétence, la CGT a indiqué ne pas rejeter en tant que tel l'accueil fiscal de proximité mais en conteste le manque de moyens. La délégation a demandé que soit établi un **bilan contradictoire des conditions de mise en œuvre du guichet fiscal** qui existe depuis le 1^{er} septembre 2009. En effet **la charge de travail progresse et la mission d'accueil toute entière nécessite des moyens humains et organisationnels renforcés** mais non reconnus aujourd'hui.

La CGT considère par ailleurs que cet accueil de proximité couvrant des fonctions de premier niveau de recouvrement et d'assiette **ne garantit pas le maintien à l'échelle actuelle des trésoreries dont l'activité sera essentiellement axée sur le Secteur Public Local.**

Pour la TPG il s'agit d'offrir des prestations tant dans les zones rurales que de montagnes, c'est ce que les élus de la population veulent entendre.

Elle indique que pour la Direction Générale l'essentiel jusqu'en 2012 c'est la fusion ; les fermetures de trésoreries s'opéreront à la marge sur le territoire national.

Pour notre département sa priorité est la mise en place de la fusion.

La DLU (issue de la fusion TG/DSF).

La date d'unification (création juridique) pourrait en effet intervenir avant même la fin de l'année 2009 pour notre département. Dès lors serait notamment mis en place un Comité Technique Paritaire unique (CTPD) de 20 sièges (10 pour l'administration, 10 pour les syndicats représentatifs des personnels selon leur influence). **Un projet concernant l'organisation fonctionnelle et les installations immobilières sur Pau doit être établi au plus tard le 30 octobre 2009** et soumis à la validation du Directeur Général.

Une note la DGFIP fixe un cadrage/référence des opérations.

Concrètement le siège de la direction sera à la TG, avec les pôles « gestion publique » et « pilotage et ressources » ; le pôle fiscal (y compris une partie du recouvrement) sera installé à la DSF.

Les **déplacements des personnels** concernés se feront **par étapes**, notamment ce qui nous a été précisé:

- -Des agents chargés en TG du recouvrement (animation, contrôle de la redevance) rejoindraient la DSF début 2010 ; ceux du recouvrement « contentieux » intégreraient le futur Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS) en août 2010, voire avant.
- -Le regroupement, en TG, des services relevant du pôle « pilotage et ressources » devrait s'opérer à la faveur de l'espace libéré par la TP Pau Impôt. Ce poste actuellement installé dans le même immeuble que la TG est destiné à intégrer les futurs SIP de Pau prévus en juillet 2010.
- -Indépendamment de la DLU, la Fiscalité Directe Locale sera implantée à la TG à la mi-2010.

La Direction nous a assuré que dans le cadre de la reconfiguration des locaux, Place d'Espagne, il est envisagé de réinstaller les agents actuellement « mal logés » au niveau de la mezzanine.

L'installation des SIP

Les organisations syndicales du département ont été peu consultées sur les conditions de mise en place des SIP.

Lors de la réunion, le **calendrier d'installation**, a priori définitif, nous a été présenté :

- **1^{er} décembre 2009 : SIP- SIE d'Oloron et d'Orthez**
- **1^{er} janvier 2010 : SIP de Biarritz**
- **1^{er} juillet 2010 : SIP de Pau**
- **1^{er} décembre 2010 : SIP de Bayonne /Anglet**

Il nous a été annoncé qu'en raison de contraintes budgétaires, la trésorerie d'Oloron sera installée plus tardivement que prévu sur le même emplacement que le SIP-SIE.

Sur Orthez, le SIP-SIE disposera finalement d'une seule caisse ; la CGT y conteste particulièrement le calibrage insuffisant de l'emploi (prévision d'1 agent transféré + utilisation de l'ERD) qui en rend ingérable le fonctionnement. Pour la CGT les marges de manoeuvre sont à dégager au plan national et non au niveau local. Nous interviendrons en ce sens au CTP du 22 septembre 2009.

Concernant Bayonne, La Trésorerie intégrera les SIP au 1^{er} décembre 2010 mais sa partie d'activité « amendes » qui sera pourtant sous commandement du pôle fiscal, devrait rejoindre la TP Municipale de Bayonne dès le 1^{er} janvier 2010. Au-delà de l'incohérence de l'opération, la CGT a demandé, que pour le moins, il y ait rapprochement du calendrier pour effectuer le transfert.

Le dialogue social.

Tout au long de l'entretien nous avons cité des évènements qui dénotent un **manque de dialogue social** alors que cela touche au **fonctionnement des services, à l'évolution des missions, avec des conséquences sur les personnels et leurs conditions de travail** : aucune consultation sur le guichet fiscal unique, manque d'information sur le suivi de mise en œuvre des SIP, décision de transférer sans concertation préalable les agents des amendes, ceux des domaines de Bayonne, etc...

La délégation CGT a indiqué que des organismes comme **les CTP, CHS et CDAS devront régulièrement être saisis**, selon leurs domaines de compétences, sur les conséquences des restructurations liées à la fusion ou encore dans le cadre du plan de prévention sur la «pandémie grippale».

Enfin nous avons réaffirmé notre **attachement aux règles de fonctionnement** généralement admises **dans les CAP locales**, avec le souci qu'il soit répondu favorablement aux attentes des agents.